

# Brexit : les concessions européennes

## L'Europe recule pour essayer de le Royaume-Uni en son sein.

L'Union européenne (UE) a dévoilé ce mardi ses propositions pour faire en sorte que le Royaume-Uni reste dans l'Union et ainsi éviter le fameux Brexit. Après plusieurs mois de contacts directs, les autorités européennes ont fait de nombreuses concessions au Premier ministre britannique, David Cameron.

Des exemples ? Alors que le traité de Maastricht stipule que l'euro est la « monnaie unique » de l'UE, le projet d'accord effectue une marche arrière en recon-

naissant qu'il existe « *plusieurs monnaies* » au sein de l'UE.

Le texte prévoit aussi la possibilité de limiter l'accès des travailleurs européens aux aides sociales britanniques, et un « carton rouge » pour les parlements nationaux, si plus de la moitié d'entre eux veut bloquer un projet de nouvelle législation européenne.

Nuance importante, cet accord n'entrera en vigueur que si le Royaume-Uni décide de rester membre de l'Union européenne. ■

### Monti : « Sauver l'Europe »

Mario Monti, ancien Premier ministre italien, adresse une carte blanche au *Soir* pour répondre à

l'appel d'Etienne Davignon. Il se montre aussi inquiet : « *J'ai peur, moi aussi, qu'une désintégration de*

*l'UE ne soit sur le point d'advenir* », écrit-il. Il plaide pour la défense du futur de l'Europe.

# Cameron a bon espoir de conclure avec ses 27 partenaires

- ▶ David Cameron a son projet d'accord avec le reste de l'UE lui permettant d'éviter le Brexit.
- ▶ Son aile conservatrice radicale le conteste déjà.
- ▶ Mais il est probable que les 27 partenaires l'approuveront sans trop d'encombre.

Après quelques mois de contacts discrets, puis quelques semaines d'intenses négociations au secret bien gardé, on ne pourra reprocher au président du Conseil européen Donald Tusk un manque de transparence. Le projet d'accord répondant aux exigences de réforme de l'appartenance du Royaume-Uni à l'UE, inconnu jusqu'ici en dehors des négociateurs directs – six négociateurs sous la direction du couple Tusk-Cameron – a été publié mardi midi par le Polonais, à peine quelques heures après son envoi aux 27 capitales.

Le projet, découpé en six textes, prévoit la possibilité de limiter l'accès des travailleurs européens aux aides sociales britanniques, et d'autres mesures contre le « tourisme social ». Il comprend aussi un « carton rouge » pour les parlements nationaux, si plus de la moitié

d'entre eux veut bloquer un projet de nouvelle législation européenne.

## Le texte semble promis à un large consensus entre les 28 chefs d'Etat ou de gouvernement

L'ensemble des mesures contenues dans l'accord est « conforme aux traités », selon un officiel européen. Et le fait que l'accord principal aura valeur de « loi internationale » doit assurer aux Britanniques que les mesures qui y sont décrites seront « légalement contraignantes et irréversibles ». Il prévoit malgré tout que certaines des mesures seront inscrites dans les traités lors de leur prochaine révision.

A en juger par les mines réjouies des « proches du dossier » côtés britannique comme euro-

un large consensus entre les 28 chefs d'Etat ou de gouvernement, qui devraient sceller le « deal » lors du prochain Conseil européen des 18 et 19 février. (La joie n'est toutefois pas la même chez les eurosceptiques britanniques radicaux, voir page ci-contre.)

Un intense ballet diplomatique s'ouvrira dès ce mercredi. La Première ministre polonaise rencontrera le président français, tandis que David Cameron se rendra vendredi en Pologne. Il y rencontrera aussi la cheffe de gouvernement Beata Szydlo ainsi que, semble-t-il, et c'est beaucoup plus déterminant, le chef du parti au pouvoir Droit et Justice, Jaroslaw Kaczynski. Les interlocuteurs du locataire du 10 Downing Street l'ont prévenu que c'est auprès des pays dits de Visegrad (Pologne, Hongrie, République tchèque et Slovaquie), grands exportateurs de tra-

vailleurs vers le Royaume-Uni, qu'il aura la tâche la plus difficile, vu le « frein » aux avantages sociaux. Mais les trois derniers ont déjà fait savoir leur inclination favorable à l'accord.

On peut s'attendre à ce que certains gouvernements fassent montre d'un peu de mauvaise humeur qui ne sera pas toujours sincère. Car l'objectif assumé des 27 est bien de permettre à David Cameron de paraître gagnant de haute lutte, afin qu'il remporte le « oui » au référendum qu'il convoquera probablement pour le 23 juin. Car le projet d'accord le prévoit en toutes lettres : il n'entrera en vigueur que si le Royaume-Uni décide de rester membre de l'Union européenne. ■

JUREK KUCZKIEWICZ

## l'accord Un chapelet de concessions chirurgicales, mais un abandon sur l'union politique

David Cameron avait regroupé ses exigences de réformes en quatre « corbeilles ». Voici la substance des concessions accordées au Royaume-Uni dans le projet d'accord que le président du Conseil Donald Tusk vient de soumettre à l'approbation des 28.

### 1 La relation entre les membres et non-membres de la zone euro

**Ce qu'en dit le projet.** La revendication centrale de David Cameron était de bétonner les intérêts des pays qui n'ont pas, ou pas encore adhéré à l'euro. Alors que le traité de Maastricht stipule que l'euro est la « monnaie unique » de l'UE, le projet d'accord effectue dans les faits une marche arrière en reconnaissant dans le préambule qu'il existe « plusieurs monnaies » au sein de l'UE. Comme les Britanniques l'ont toujours dit – et on leur en fait généralement crédit – ils sont favorables au renforcement de l'euro et à l'approfondissement de l'Union économique et monétaire (UEM). Le texte confirme cela, mais en indiquant que l'euro-

zone ne peut se développer au détriment des non-membres, ni au détriment du bon fonctionnement du marché unique.

La possibilité de rejoindre des mécanismes ou institutions développés au sein de l'UEM est toujours offerte aux non-membres, mais elle restera facultative. Les Britanniques obtiennent qu'il soit inscrit que l'argent de leurs contribuables ne pourra jamais être utilisé à des fins particulières de l'eurozone, comme par exemple des sauvetages de banques. Enfin, toutes les questions économiques ou financières traitées dans l'eurozone qui ont une incidence sur les autres, devront être discutées et décidées à 28, et non à 19.

**Qu'en penser ?** Ce chapitre est globalement équilibré, réserve peu de surprises, et en tout cas pas de mauvaises découvertes pour ceux qui s'attendaient au pire. Les Britanniques ont déployé beaucoup d'efforts pour convaincre qu'ils n'ont pas cherché, ni ne chercheront jamais à obtenir un droit de

veto caché sur les affaires internes à l'eurozone. Disons qu'ils conservent un droit de regard appuyé...

### 2 Compétitivité : défaire les freins au business et faciliter le commerce

**Ce qu'en dit le projet.** Cette corbeille s'annonçait comme la moins polémique dans la mesure où l'objectif d'alléger la pression réglementaire sur les entreprises, surtout les petites et moyennes, avait déjà été endossé par la Commission Juncker, avec sa politique de « Better regulation » ou « mieux légiférer ». C'est aussi le chapitre le plus court – moins d'une page – qui renvoie aussi aux ambitions que l'UE conclue de grands accords commerciaux internationaux.

Une source gouvernementale britannique nous indiquait mardi après-midi : « Nous sommes très contents de ce qui est sur la table. Ce n'est que du langage, mais c'est un langage important pour nous. » **Qu'en penser ?** Pas de quoi déchi-

rer le texte. Mais il reste que la gauche et tout le monde associatif garde en travers de la gorge la politique de « Better regulation », synonyme pour beaucoup du « tout au marché » et de « moins légiférer pour abaisser les normes ».

### 3 Les souverainetés nationales.

**Ce qu'en dit le projet.** Supprimer la notion d'une « union toujours plus étroite » contenue dans les traités, et rapatrier des compétences aux États est l'une des obsessions majeures des eurosceptiques britanniques, politiquement endossée par David Cameron. Outre que le texte évoque la possibilité que des compétences peuvent être rapatriées aux niveaux nationaux, une seule mesure concrète est prévue dans ce chapitre : le droit pour les parlements de sortir un « carton rouge », c'est-à-dire un veto à toute nouvelle législation proposée par la Commission européenne. Pour ce faire, il faut que 55 % des assemblées nationales – selon un calcul compli-

qué – en exprimant le souhait. Tout le monde reconnaît que ce sera très difficile à atteindre : les traités actuels prévoient déjà un « carton jaune », activable avec 30 % des parlements. Mais aucune initiative en ce sens n'a jamais atteint ce niveau.

**Qu'en penser ?** Lire l'édito en première page.

#### 4 La libre circulation des travailleurs

**Ce qu'en dit le projet.** C'était la plus controversée des revendications de David Cameron : à défaut de limiter l'immigration de main-d'œuvre

communautaire – ce serait contraire au principe sacro-saint de liberté de circulation et de non-discrimination – pouvoir limiter l'accès des travailleurs étrangers aux allocations sociales. Londres obtient un « frein de secours », officiellement dénommé « mécanisme de sauvegarde » : au cas où

un afflux de travailleurs de l'UE provoquerait une pression excessive sur le système social britannique, le Royaume-Uni peut demander au Conseil européen (les 28 États), après vérification par la Commission, de bloquer l'obten-

tion des allocations sociales par les nouveaux arrivants. Ce blocage serait limité dans le temps, mais son terme doit être encore négocié par Cameron et les 27. Et il serait graduellement levé au fur et à mesure de l'intégration du travailleur au marché de l'emploi. Autre mesure

notable : les allocations familiales touchées par les travailleurs étrangers en Grande-Bretagne pour des enfants résidant dans un autre État membre, seront indexées sur les coûts de l'éducation dans l'État en question. Précision importante : les projets de texte stipulent que le niveau « excessif » est déjà

atteint au Royaume-Uni, et justifiera l'activation du « frein de secours » lorsqu'il sera adopté.

**Qu'en penser ?** Les négociateurs disent avoir trouvé une formule qui ne contrevient pas aux traités, et

qui respecte le droit reconnu aux États par la Cour de justice de l'UE de refuser dans certains cas l'accès à certains avantages sociaux. Ce sera certainement le point qui nécessitera encore un peu de négociation. Mais on est loin des quatre à sept ans de fermeture du marché de l'emploi aux travailleurs communautaires dont Londres avait rêvé. ■

## eurosceptiques Le souvenir de la reddition de 1938

LONDRES  
DE NOTRE CORRESPONDANT

Certaines images restent à jamais ancrées dans l'imaginaire des nations. C'est le cas du Premier ministre, Neville Chamberlain, à son retour de Munich en 1938, brandissant l'accord avec Hitler en proclamant du haut de la passerelle « *La paix dans notre temps* ». Ce cliché de l'échec de la politique d'apaisement a été utilisé par les partisans de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (« Brexit ») pour dénoncer l'esquisse d'accord, rendu public le 2 février, entre Londres et Bruxelles sur les réformes demandées par le chef du gouvernement britannique, David Cameron.

« Cameron a enfilé le manteau de Chamberlain en affirmant que c'est un triomphe pour le Royaume-Uni. On connaît la suite » : l'ex-ministre conservateur, David Mellor, l'un des chefs de file de la campagne du référendum en faveur du oui au « Brexit », a résumé le sentiment général des eurosceptiques à la suite de cette annonce. Le groupe « Vote Leave » (« votez le départ ») souligne que le chef du gouvernement a abandonné les revendications essentielles contenues dans le programme électoral de la droite, en 2010 et 2015 : le rapatriement des directives sur l'emploi, l'Europe sociale, la durée du travail, la charte des droits ou les changements au traité. Pour sa part, le quotidien tory *Daily Express* estime que « ces négociations ont toujours été une vaste comédie » en ironisant que la carte rouge censée protéger les intérêts britanniques n'est au mieux qu'un rose clair.

Les pro-européens de « Britain Stronger » (Le Royaume-Uni plus fort), eux, jubilent dans la mesure où le document souligne les progrès réalisés dans deux dossiers clés aux yeux de l'électorat, l'immigration et la protection contre les décisions de la zone euro. « Cameron a gagné un accord permettant de bloquer des décisions de Bruxelles contraires aux intérêts nationaux », estime le quotidien de droite, *Daily Telegraph*, qui se range derrière la bannière du Premier ministre.

« Le document répond à nos demandes de réforme en apportant des changements substantiels dans notre relation avec

l'Union européenne ». Au cours d'un discours prononcé mardi après-midi à Chippenham (ouest de l'Angleterre) dans la foulée de la publication du protocole d'accord, le Premier ministre de Sa Majesté s'est déclaré conscient du chemin à parcourir d'ici le conseil européen des 18 et 19 février.

Outre la poursuite des négociations avec les partenaires européens pour fixer les détails de l'accord, l'hôte du 10 Downing Street doit également « vendre » son projet à son propre gouvernement et à son groupe parlementaire divisé sur la question. Ainsi, le ministre de l'intérieur, Theresa May, s'est dit déçu par le « frein d'urgence » sur les allocations sociales dont bénéficient les migrants des pays de l'Union européenne.

**42 % du public soutient le retrait contre 38 % en faveur du maintien, avec surtout 20 % d'indécis**

Son rival, le maire conservateur de Londres, Boris Johnson, n'a pas caché son scepticisme en affirmant, « *il lui reste du travail à faire* ». On estime à 70 le nombre de parlementaires « pro Brexit » sur les 306 élus tories, mais bon nombre se déclarent indécis alors que ministres et parlementaires bénéficieront de la liberté de parole au cours de la campagne référendaire. Comme l'a dit un député tory fluctuant en invoquant un bon vieux proverbe d'outre-Manche, « *le diable est dans les détails* ». L'opposition travailliste, relayée par les syndicats, appuie M. Cameron. La seule note discordante dans le camp du « non au Brexit » est le parti indépendantiste écossais, SNP, troisième formation à Westminster réputée europhile, qui s'oppose à la date du 23 juin prévue pour un référendum en raison de l'effet négatif de la campagne sur le scrutin régional de mai.

Pour David Cameron et les anti-Brexit, il y avait urgence à sortir la négociation de l'ornière. En effet, selon le dernier sondage du 28 janvier, 42 % du public soutient le retrait contre 38 % en faveur du maintien avec surtout 20 % d'indécis. ■

MARC ROCHE